

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site Internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

| Cadre réservé à l'autorité environnementale | | |
|---------------------------------------------|----------------------|-----------------------|
| Date de réception : | Dossier complet le : | N° d'enregistrement : |
| | | |

1. Intitulé du projet

Création d'une piste de luge 4 saisons sur la commune de Les Déserts (73230)

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET Forme juridique

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

| N° de catégorie et sous-catégorie | Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie <i>(Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))</i> |
|-----------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 44b | Equipements sportifs ou de loisirs et aménagements associés b : parc d'attractions à thème et attractions fixes |

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

L'équipement souhaité est une luge sur rail, les luges individuelles étant mues par la gravité sur un circuit incliné. Les luges sont placées sur des rails de type montagnes russes et ne peuvent donc pas quitter la piste. Les rails étant surélevés, les luges sur rail sont exploitables en hiver.

Une gare de départ/arrivée est prévue à proximité du centre de la station de La Féclaz. Le remonte luge d'une longueur de 300 ml environ est prévu en parallèle du télésiège de l'Orionde. La descente luge d'une longueur de 600 ml environ se développe de part et d'autre du télésiège.

Le circuit de luge franchit à mi parcours une piste de ski alpin de liaison entre l'Arnica et les Orchis par un ouvrage supérieur, et à l'aval la piste de ski alpin La Bruyère par un ouvrage vraisemblablement inférieur.

Ce projet s'inscrit au sein du domaine skiable de La Féclaz déjà remanié et exploité.

4.2 Objectifs du projet

Le site de La Féclaz, première station de ski nordique de France, doit compléter son offre mi-saison et été en développant des activités diversifiées adaptées à la moyenne montagne.

Le projet de luge 4 saisons est un élément de réponse à cet objectif.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Le projet prévoit un impact réduit sur l'assiette du projet avec des mouvements de terrain limités et un défrichage contenu. En effet, le principe de la luge sur rail permet de s'adapter au mieux au terrain naturel, limitant les mouvements de matériaux. La réalisation de l'ouvrage se fera via une concession de service valant délégation de service public.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

L'exploitation de l'ouvrage se fera via une concession de service valant délégation de service public.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet sera soumis à un dossier de défrichement et à un permis d'aménager.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

| Grandeurs caractéristiques | Valeur(s) |
|-----------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------|
| Longueur du remonte luge | environ 300 mètres linéaires |
| Longueur de la descente luge | environ 600 mètres linéaires |
| Caractéristiques de l'ouvrage supérieur | Assurer un gabarit libre intérieur de 4,5 mètres de hauteur par 6,5 mètres de largeur |
| Caractéristiques de l'ouvrage inférieur | 25 mètres linéaires de longueur |
| Assiette complète du projet | environ 17 000 m ² |
| Surface boisée susceptible d'être partiellement défrichée | environ 5 000m ² |

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s) d'implantation

Coordonnées géographiques¹

Long. 05° 58' 48" 85 Lat. 45° 38' 44" 03

Commune de Les Déserts (73230)

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Point d'arrivée :

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Communes traversées :

Les Déserts (73230)

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

| Le projet se situe-t-il : | Oui | Non | Lequel/Laquelle ? |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------|-------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | La zone d'étude est intégralement concernée par le périmètre ZNIEFF de type 2 n° 7306 "Chainons occidentaux des Bauges" |
| En zone de montagne ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | |
| Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Sur le territoire d'une commune littorale ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | La zone d'étude est intégralement concernée par le parc naturel régional des Bauges |
| Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Le parc naturel régional des Bauges a obtenu la labellisation Géoparc en 2011. |
| Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |

| | | | |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------|-------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | La commune de Les Déserts est couverte par un plan de prévention des risques inondations (PPRI) approuvé le 03/12/2002. La zone d'études n'est cependant pas concernée par ce risque (absence de cours d'eau à proximité). La commune de Les déserts est couverte par un plan d'indexation en Z (PIZ) approuvé le 16/12/2006. L'aval de la zone d'études est classée en Z f EG, soit une zone concernée par un risque faible d'effondrements / affaissements et de glissements de terrain. Ce secteur est constructible avec recommandations. |
| Dans un site ou sur des sols pollués ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Dans une zone de répartition des eaux ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Dans un site inscrit ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité : | Oui | Non | Lequel et à quelle distance ? |
| D'un site Natura 2000 ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | La zone d'étude n'est pas concernée par une zone NATURA 2000. Le site NATURA 2000 le plus proche se situe à 3,6 km (Réseau de zones humides de l'Albanais - FR8201772) |
| D'un site classé ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | La zone d'études n'est pas concernée par un site classé. Le site classé le plus proche se situe à 6km (Chapelle et gorge de Saint-Saturnin - Saint-Alban-Leyse (73230)) |

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

| Incidences potentielles | | Oui | Non | De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel |
|-------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------|-------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Ressources | Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Est-il excédentaire en matériaux ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Le principe de la luge sur rail permet de s'adapter au mieux au terrain naturel, limitant les mouvements de matériaux. Cependant, la création du passage inférieur sous la piste La Bruyère générera un volume excédentaire. |
| | Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Milieu naturel | Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | La zone d'études se situe au cœur du domaine skiable de la station de la Féclaz. La majeure partie du périmètre recouvre des espaces rudéraux. Le reste du périmètre recouvre des lambeaux de hêtraies - sapinières, résultant du morcellement des milieux boisés issu de la construction du domaine skiable. |
| | Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |

| | | | | |
|------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| | Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | La surface susceptible d'être partiellement défrichée représente environ 5 000 m ² . Le choix du concessionnaire de la DSP s'effectuera notamment au regard de l'impact réduit du projet sur le site, notamment en terme de défrichement. Le reste du périmètre recouvre des espaces rudéraux qui font l'objet de pâturage via une convention qui porte sur une superficie de 29 ha exploitables. La suppression de cette zone reste donc marginale. |
| Risques | Est-il concerné par des risques technologiques ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Est-il concerné par des risques naturels ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ? | <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Nuisances | Engendre-t-il des déplacements/des trafics | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | En phase travaux, déplacements des engins de chantier (pelle araignée, camions pour l'acheminement de matériel) durant une durée limitée dans le temps. En phase exploitation, déplacements de véhicules particuliers pour les futurs usagers de la luge. |
| | Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ? | <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> | En phase travaux, le chantier sera générateur de bruit (terrassements, construction gare de départ / arrivée). En phase exploitation, l'équipement comportera une sonorisation. |

| | | | | |
|------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------|-------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| | Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | En phase travaux, le projet sera de nature à engendrer des vibrations de manière ponctuelle dans le temps. |
| | Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | En phase exploitation, l'équipement comportera un éclairage de nuit. |
| Emissions | Engendre-t-il des rejets dans l'air ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Engendre-t-il des effluents ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |

| | | | | |
|----------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------|-------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Patrimoine / Cadre de vie / Population | Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Le périmètre recouvre essentiellement des espaces rudéraux qui font l'objet de pâturage via une convention qui porte sur une superficie de 29 ha exploitables. La suppression de cette zone reste donc marginale. |

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

Au niveau de la gare de départ, un projet de création d'une voirie est à l'étude par la commune de Les Déserts.

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Le principe de luge sur rail permet de s'adapter au mieux au terrain naturel.

Le choix du concessionnaire de la DSP s'effectuera notamment au regard de l'impact réduit du projet sur le site, en terme de défrichement et de mouvements de terrain.

En terme d'évitement, un balisage rigoureux du chantier sera mis en place pour éviter aux engins de chantier de déborder sur les milieux non concernés par le projet.

En terme de réduction, le défrichement s'effectuera hors périodes favorables à la reproduction des espèces. La phase travaux sera encadré par un règlement de chantier (plan de gestion des déchets, modalités de stationnements, utilisation de produits biodégradables pour les engins notamment les huiles, nettoyage des engins avant d'entrer sur le site pour ne pas induire de contamination par de la flore envahissante, ...).

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet s'inscrit dans un site déjà fortement remanié par le domaine skiable de La Féclaz. Les impacts complémentaires générés par le projet présente peu d'enjeux environnementaux.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

| Objet | |
|-------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 1 | Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ; <input checked="" type="checkbox"/> |
| 2 | Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ; <input checked="" type="checkbox"/> |
| 3 | Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ; <input checked="" type="checkbox"/> |
| 4 | Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ; <input checked="" type="checkbox"/> |
| 5 | Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ; <input checked="" type="checkbox"/> |
| 6 | Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets. <input type="checkbox"/> |

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

| Objet |
|-------|
| |

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à Aix-les-Bains

le. 28 décembre 2018

Signature



**Le Président,
Michel FRUGIER**